

## Décision de retrait du permis de commerce parallèle d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu le courrier d'intention de retrait de l'Anses du 6 mai 2021, du permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique BASAGRAN SG SORALYS*

*de la société* SORALYS SAS  
*enregistré sous le* n°2021-1395

*Vu les observations transmises par la société SORALYS SAS dans le cadre de la procédure contradictoire en date du 12 mai 2021,*

*Considérant que les éléments disponibles ne permettent pas de s'assurer de la correspondance entre les emballages revendiqués, ceux autorisés pour le produit BASAGRAN SG en Espagne (n°22056), et ceux autorisés en France pour le produit BASAGRAN SG (AMM n°9500628),*

*Considérant qu'en conséquence, les conditions visées à l'article 52 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont plus respectées,*

Le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retiré** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

<b>Informations générales sur le produit</b>	
<b>Nom du produit</b>	BASAGRAN SG SORALYS
<b>Type de produit</b>	Permis de commerce parallèle
<b>Titulaire</b>	SORALYS SAS 1165 Route de Massargues 07150 Orgnac L'aven France
<b>Formulation</b>	Granulé soluble dans l'eau (SG)
Contenant	870 g/kg - bentazone
<b>Numéro d'intrant</b>	934-2017.01
<b>Numéro de permis</b>	2180035
<b>Fonction</b>	Herbicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

<b>Conditions générales de retrait</b>	
Date limite de la vente et la distribution	6 mois à compter de la date de signature de la décision
Date limite pour le stockage et utilisation	18 mois à compter de la date de signature de la décision

A Maisons-Alfort, le

**13 SEP. 2021**

  
**Charlotte GRASTILLEUR**  
 Directrice générale déléguée  
 en charge du pôle produits réglementés  
 Agence nationale de sécurité sanitaire de  
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)